

MINISTÈRE DES RICHESSES NATURELLES

MEMORANDUM

À: M. José Hymas, directeur par intérim DATE: 3 août 1970.

DE: René Boisvert, ing.,

SUJET: Problème d'approvisionnement d'eau souterraine à la municipalité de Paroisse d'Oka.

208
 DB90
 Les effets potentiels du projet d'exploitation d'une mine et d'une usine de niobium à Oka sur les eaux de surface et les eaux souterraines ainsi que sur leurs utilisations
 Oka
 6211-08-003

Introduction

Le 31 juillet 1970, à la demande des autorités du ministère des Richesses naturelles, je me suis rendu à Oka, comté de Deux-Montagnes, pour faire enquête au sujet du tarissement des puits de plusieurs citoyens de cette localité rurale.

Sur les lieux, j'ai pu rencontrer le maire de la Paroisse d'Oka, monsieur Noël Pominville, ainsi que le représentant du groupe de citoyens formés en comité.

De plus, au cours de ma visite, j'ai pu m'entretenir avec plusieurs personnes de cette partie du village directement impliquées par cette disette d'eau.

Position du problème.

Au cours de mon inspection sur le terrain, il a été facile de visualiser les causes du tarissement progressif des puits depuis les 10 dernières années.

Rappelons les faits ! Il y a 10 ans, la compagnie St-Lawrence Columbiun commençait l'exploitation d'une mine à ciel ouvert sur le sommet d'une colline. A partir de ce moment, les gens des environs dont les puits étaient approximativement à 30 pieds de profondeur, commencèrent à éprouver des difficultés de pompage des eaux. La solution était alors d'enfoncer plus profondément les puits, mais comme le trou de la mine était creusé à un rythme très rapide les citoyens des environs étaient dépassés à chaque année dans leurs tentatives d'extraire de l'eau du sous-sol.

La situation dans le moment est la suivante: des puits ayant une profondeur de 210 à 420 pieds sont à sec. Environ 30 familles sont privées d'eau et les autorités de la municipalité sont obligées d'avoir recours à des camions citernes pour distribuer l'eau dans cette partie du village. Le schéma ci-inclus nous aidera à mieux comprendre le problème.

Conclusion

Il ne fait pas de doute que le creusage de la mine à ciel ouvert de la St-Lawrence Columbiun a complètement changé l'écoulement des eaux souterraines dans un rayon d'au moins un mille autour du complexe minier. Il en est résulté un abaissement de la nappe phréatique avec pour résultat que les gens des environs ne peuvent plus s'alimenter d'une façon économique à même les eaux du sous-sol. (Il en coûte \$6.00 du pied pour construire un puits et en plus l'achat de la pompe pour le puits varie en fonction de la profondeur.)

SOLUTION POSSIBLE.

Il convient, je crois, d'avoir une opinion légale sur ce détournement des eaux souterraines. Il semble qu'au point de vue légal il ne soit pas permis de détourner les eaux souterraines si ce captage nuit à un tiers.

D'autre part, il semble que la Compagnie St-Lawrence Columbiun soit intéressée à en venir à une entente avec la municipalité de la Paroisse d'Oka.

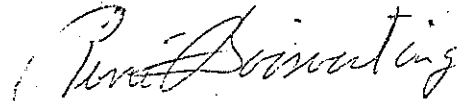
Selon les dires du Maire, la Compagnie serait intéressée à pomper l'eau du puits de la mine jusqu'à un réservoir en surface aux limites de ces propriétés; de là, la municipalité devrait assurer la distribution de l'eau dans cette partie de la paroisse.

Les discussions intervenues récemment sont résumées dans un article du journal local que j'ai inclus au présent rapport.

D'autre part, la municipalité ne semble pas prête, au point de vue financier, à construire un réseau de distribution. Le budget annuel de cette corporation municipale est d'environ \$40,000. par année et ce montant sert entièrement à défrayer l'entretien des rues et routes du village. De plus, on semble douter de la qualité des eaux qui pourraient être extraites de la mine.

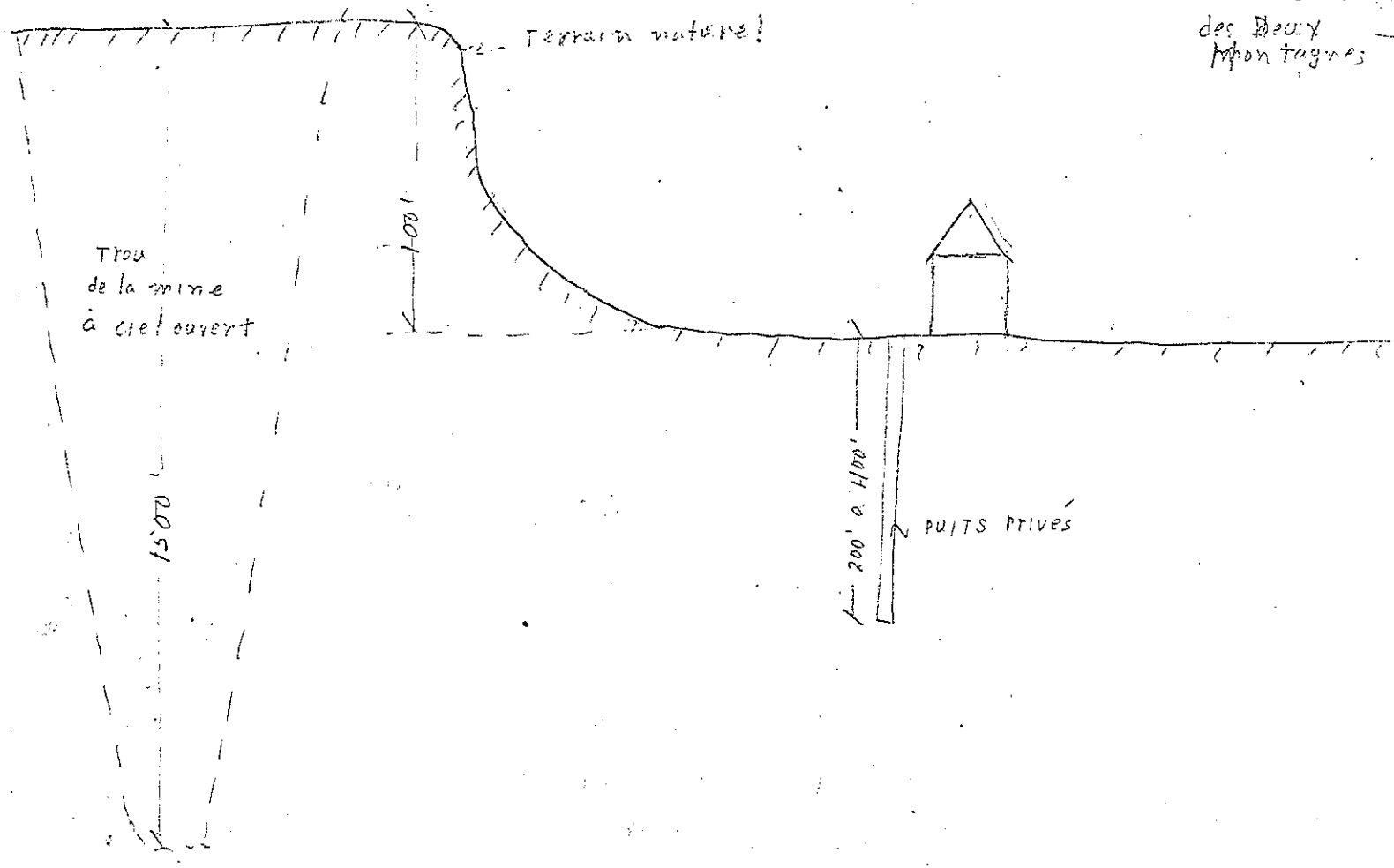
...3

La municipalité voudrait donc savoir si le ministère des Richesses naturelles peut forcer la Compagnie St-Lawrence Columbian à suppléer au manque d'eau des gens des environs ou si non, quelle solution il faudrait envisager.



René Boisvert, ing.
Service de l'Aménagement hydraulique.

RB/11



vers le
des Deux
Montagnes

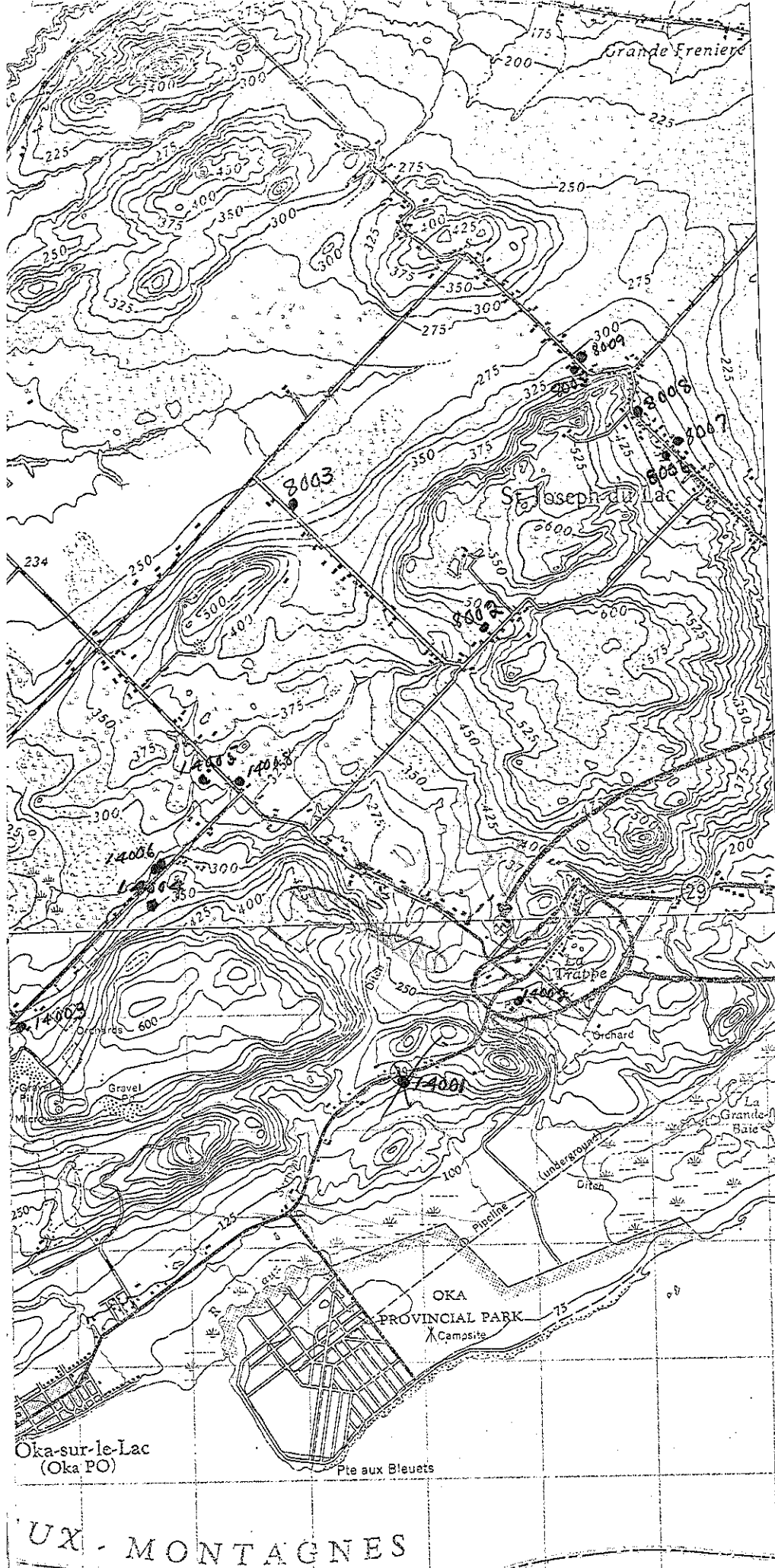
Terrain naturel!

Trous
de la mine
à ciel ouvert

100.51

200' à 1100'

PUITS PRIVÉS



INDEX TO ADJOINING SHEETS

	74°30'	73°30'	
45°45'	31 ^G / ₁₅	31 ^G / ₁₆	31 ^H / ₁₃
	31 ^G / ₁₀	31 ^G / ₉	31 ^H / ₁₂
45°15'	31 ^G / ₇	31 ^G / ₈	31 ^H / ₅

See "Index to Maps Available" for sheets published.

MINE

The general public may obtain copies from the Map Distribution Office, Dept. of Mines and Technical Surveys, Ottawa, at 25 cents per copy

LACHUTE

31 ^G/₉ EAST HALF

SECOND EDITION

← **ZONE TOUCHÉE PAR LE MANQUE D'EAU**

UX - MONTAGNES